|  |  |
| --- | --- |
| Logo of the European Commission, 12 yellow stars on a blue background arranged in a circle and framed by two light grey graphic elements representing the Berlaymont building, which is the headquarter of the European Commission. | COMMISSION EUROPÉENNE |

AVIS DE VACANCE POUR UN POSTE D’EXPERT NATIONAL DÉTACHÉ

|  |  |
| --- | --- |
| DG – Direction – Unité | CNECT F 3 |
| Numéro de poste Sysper: | 447106 |
| Personne de contact:  Prise de fonctions souhaitée:  Durée initiale:  Lieu de détachement: | Filomena Chirico  4e trimestre 2024  02 années  Bruxelles  Luxembourg  Autre: Click or tap here to enter text. |
| Type de détachement |  |
| Cet avis de vacance est ouvert aux:    ainsi qu’aux  pays AELE suivants:  Islande  Liechtenstein  Norvège  Suisse  pays tiers suivants: …  organisations intergouvernementales suivantes: … | |
| Délai des candidatures | Date limite pour postuler: 25-07-2024 |

**Présentation de l’entité (nous sommes)**

La DG CONNECT soutient la transformation numérique de notre économie et de notre société. Elle conçoit et met en œuvre les politiques nécessaires pour promouvoir le marché intérieur et rendre l’Europe adaptée à l’ère numérique et à l’autonomie technologique. La politique de la DG en matière d’encadrement intermédiaire respecte la diversité, soutient l’évolution de carrière et encourage la mobilité.

La direction F est la direction chargée de la politique et de la supervision des plateformes dans le cadre de la législation sur les services numériques et les marchés numériques. Sa mission principale est de veiller à l’application effective et au respect de la législation sur les services numériques et de la législation sur les marchés numériques. La direction F est également chargée du suivi de l’écosystème des plateformes au sens large, y compris des tendances émergentes, et de l’élaboration des politiques (y compris la coopération internationale) liées aux plateformes en ligne.

L’unité F3 est chargée, en étroite coopération avec la DG Concurrence, de la mise en œuvre concrète de la législation sur les marchés numériques, ce qui implique de nouveaux pouvoirs réglementaires importants à l’échelle mondiale pour réguler les plus grandes plateformes en ligne ayant le statut de contrôleurs d’accès. La surveillance du respect par les contrôleurs d’accès d’un certain nombre d’obligations très spécifiques vise à préserver la contestabilité et l’équité dans le marché intérieur européen. Cette tâche nécessite des contacts fréquents avec les entreprises régulées, des discussions techniques et juridiques, d’éventuelles enquêtes sur le non-respect des règles, une coordination étroite avec d’autres autorités compétentes dans d’autres États membres et au niveau mondial.

**Présentation du poste (nous proposons)**

Nous proposons une opportunité unique et stimulante pour un(e) collègue talentueux/talentueuse et motivé(e) qui rejoindra l’unité chargée de l’application de la législation sur les marchés numériques en tant que gestionnaire de cas pour l’application de la législation sur les marchés numériques. Nous recherchons un(e) expert(e) national(e) ayant une expérience des secteurs réglementés (télécommunications, transports, secteur financier, énergie, etc.), de l’analyse des données, de la protection des données ou du droit de la concurrence pour rejoindre l’équipe.

L’expert(e) national(e) détaché(e) participera principalement à l’application de la législation sur les marchés numériques, le nouveau cadre réglementaire pour les contrôleurs d’accès des marchés numériques. Il s’agit notamment de travailler en étroite coopération avec la DG Concurrence afin de surveiller le respect des obligations telles que l’interopérabilité, les silos de données, l’accès aux données, les audits des techniques de profilage, le téléchargement d’application via des boutiques d’applications de tiers ou via le web, la portabilité des données, etc. Le poste pourrait nécessiter la réalisation d’enquêtes de marché et l’instruction des cas de non-conformité.

Elle/Il fera partie d’une équipe spécialisée et pluridisciplinaire d’analystes politiques, d’avocat(e)s, d’économistes et d’ingénieur(e)s et sera appelé(e) à assumer la responsabilité directe, au sein des équipes chargées des affaires, des enquêtes formelles au titre de la législation sur les marchés numériques. Elle/Il aura la possibilité de se concerter avec un large éventail de parties prenantes publiques et privées, ainsi qu’avec des collègues d’autres services de la Commission et d’autres institutions, et d’établir une coopération avec eux.

Dans l’ensemble, le poste représente une occasion unique de relever un nouveau défi réglementaire, où la Commission agit en tant que première autorité de régulation au monde avec une surveillance directe des contrôleurs d’accès numériques.

**Profil du titulaire (nous recherchons)**

Nous recherchons un(e) collègue expérimenté(e), très motivé(e) et proactif/proactive, capable de contribuer au succès de la mission de l’unité. Le/La candidat idéal(e) possède une expérience universitaire ou professionnelle dans le ou les domaines de l’application de la loi, de l’analyse économique, de la protection des données, de l’ingénierie logicielle ou d’autres domaines pertinents pour le poste.

L’expérience professionnelle pertinente comprend:

• Une expérience de la réglementation numérique et/ou de la politique numérique

• Une bonne compréhension des principaux aspects de la législation sur les marchés numériques

• Une connaissance et un intérêt des domaines réglementés

• Une expérience pertinente dans l’un des domaines pertinents pour l’application de la législation sur les marchés numériques : protection des données, secteurs réglementés, systèmes de paiement, analyse économique et des données pour la mise en œuvre d’un règlement, obtention de renseignements sur le marché

L’expertise technique dans les domaines pertinents pour la législation sur les marchés numériques, en particulier la sécurité des équipements et le développement de logiciels est un atout.

De plus, nous recherchons une combinaison de compétences différentes :

* Une très bonne compréhension des aspects commerciaux et techniques des services numériques en général et des plateformes en ligne en particulier, et la capacité à développer davantage de connaissances spécialisées en la matière ;
* Excellentes capacités de communication orale et écrite afin de pouvoir interagir et coopérer efficacement et communiquer de manière convaincante avec divers acteurs (autres unités et DG, acteurs institutionnels, représentants des États membres ou diverses communautés de parties prenantes) pour différents types de demandes, y compris les demandes de briefings ;
* Très bonnes capacités de négociation et aptitude à représenter la Commission à l’intérieur et à l’extérieur ;
* Capacité à coopérer et à développer une coordination harmonieuse avec les autres unités de la DG ainsi qu’avec d’autres DG ;
* Très bonnes capacités d’analyse ;

- La volonté et la capacité d’apprendre rapidement, tant du point de vue de la profondeur que de l’ampleur des enjeux.

**Critères d’éligibilité**

Le détachement sera régi par la **décision de la Commission C(2008) 6866** du 12/11/2008 relative au régime applicable aux experts nationaux détachés et aux experts nationaux en formation professionnelle auprès des services de la Commission (décision END).

Aux termes de la décision END, vous devrez obligatoirement remplir les critères d’éligibilité suivants **à la date de début du détachement** :

Expérience professionnelle : posséder une expérience professionnelle d’au moins trois ans dans des fonctions administratives, judiciaires, scientifiques, techniques, de conseil ou de supervision, à un grade équivalant au groupe de fonctions administrateur AD;

Ancienneté de service : avoir une ancienneté d’au moins un an (12 mois) auprès de votre employeur actuel, dans un cadre statutaire ou contractuel;

Employeur : être employé par une administration publique nationale, régionale ou locale, ou par une organisation intergouvernementale (OIG); exceptionnellement et après dérogation, la Commission peut accepter des candidatures lorsque votre employeur est un organisme du secteur public (e.g. agence ou institut de régularisation), une université ou un organisme de recherche indépendant.

Compétences linguistiques : avoir une connaissance approfondie d’une des langues de l’Union européenne et une connaissance satisfaisante d’une autre langue de l’Union européenne dans la mesure nécessaire aux fonctions qu’il est appelé à exercer. Si vous venez d’un pays tiers, vous devrez justifier posséder une connaissance approfondie de la langue de l’Union européenne nécessaire à l’accomplissement des tâches qui vous seront confiées.

**Conditions du détachement**

Durant toute la durée de votre détachement, vous devrez rester employé et rémunéré par votre employeur et devrez également rester couvert par votre sécurité sociale (nationale).

Vous exercerez vos fonctions au sein de la Commission dans les conditions fixées par la décision END précitée et serez soumis(e) aux règles de confidentialité, de loyauté et d’absence de conflit d’intérêts qui y sont définies.

Dans le cas où le poste est publié avec indemnités de séjour, celles-ci ne vous seront octroyées que si vous remplissez les conditions prévues à l’article 17 de la décision END.

Le personnel en poste dans une délégation de l’Union européenne doit obligatoirement disposer d’une habilitation de sécurité (jusqu’au niveau SECRET UE/EU SECRET conformément [à la décision de la Commission (EU – Euratom) 2015/444 du 13 mars 2015](https://eur-lex.europa.eu/legal-content/FR/TXT/?uri=CELEX:32015D0444). Il vous appartient de lancer cette procédure d’habilitation de sécurité avant d’obtenir la confirmation de votre détachement.

**Soumission des candidatures et procédure de sélection**

Si vous êtes intéressé, veuillez suivre les instructions données par votre employeur pour postuler.

La Commission Européenne **acceptera seulement les candidatures qui auront été soumises par l’intermédiaire de la Représentation Permanente / Mission Diplomatique de votre pays auprès de UE, le secrétariat de l’AELE (EFTA) ou par le(s) canal (canaux) qui aura (auront) été spécifiquement convenu(s)**. Les candidatures reçues directement de votre part ou de votre employeur ne seront pas prises en considération.

Vous devez envoyer votre candidaturesous format **CV Europass** ([Créez votre CV Europass | Europass](https://europa.eu/europass/fr/create-your-europass-cv))en français, anglais ou allemand.Votre CV doit obligatoirement mentionner votre nationalité.

Veuillez ne pas ajouter d’autres documents(tels que copie de carte d’identité, copie des diplômes ou attestation d’expérience professionnelle, etc.). Le cas échéant, ces documents vous seront demandés ultérieurement.

**Traitement des données à caractère personnel**

La Commission européenne veillera à ce que les données à caractère personnel des candidats soient traitées dans le plein respect du règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil ([[1]](#footnote-1)). Ces dispositions s’appliquent en particulier à la confidentialité et à la sécurité de ces données. Avant de postuler, veuillez lire la déclaration de confidentialité.

1. () Règlement (UE) 2018/1725 du Parlement européen et du Conseil du 23 octobre 2018 relatif à la protection des personnes physiques à l’égard du traitement des données à caractère personnel par les institutions, organes et organismes de l’Union et à la libre circulation de ces données, et abrogeant le règlement (CE) nº 45/2001 et la décision nº 1247/2002/CE (JO L 295 du 21.11.2018, p. 39). [↑](#footnote-ref-1)